

The Motivation to Vote. Explaining Electoral Participation
d'André Blais et Jean-François Daoust, Vancouver, University of
British Columbia Press, 2020, 148 p.

Learry Gagné

Volume 41, numéro 3, 2022

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092348ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092348ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagné, L. (2022). Compte rendu de [*The Motivation to Vote. Explaining Electoral Participation* d'André Blais et Jean-François Daoust, Vancouver, University of British Columbia Press, 2020, 148 p.] *Politique et Sociétés*, 41(3), 251–253.
<https://doi.org/10.7202/1092348ar>

elle pourrait rétorquer que la pensée de Camus, dont elle se réclame, s'inscrit spécifiquement dans cette perspective. C'est ce dont rend compte la démarche empruntée et exemplifiée par l'architecture du livre.

La présence de sentiments, de motivations profondes à la source des engagements de chacun-e mérite qu'on s'y attarde et qu'on en tienne compte dans l'étude du débat public. En revenant sur des événements passés demeurés obscurcis par des lectures réductionnistes, Anne Legaré contribue à l'approfondissement de la connaissance des enjeux politiques du Québec d'hier et d'aujourd'hui.

Les deux grandes influences philosophiques et politiques qu'elle expose – celles associées à Camus et à Sartre – sont plus que le reflet d'une époque. Elles sont au cœur des débats incontournables que les sociétés actuelles, y compris le Québec, continuent à mener à l'égard des inégalités, de la justice – et/ou des injustices – et de la démocratie. En rompant avec Camus pour suivre Sartre et ultérieurement retourner à Camus, la pensée ne peut faire l'économie d'une interrogation sur les exigences de « l'invention démocratique » malgré les inquiétudes renouvelées à l'égard du politique. C'est à cette réflexion que *La crise d'Octobre, le monde et nous* invite avant tout.

Pierre Hamel
Département de sociologie,
Université de Montréal
pierre.hamel@umontreal.ca

The Motivation to Vote. Explaining Electoral Participation, d'André Blais et Jean-François Daoust, Vancouver, University of British Columbia Press, 2020, 148 p.

Qui de mieux pour traiter de l'éternelle question de la participation citoyenne aux élections que le professeur André Blais (Université de Montréal), expert mondial de longue date en la matière? Lui et son collègue chercheur Jean-François Daoust nous présentent un court ouvrage à l'objectif clair et invitant: par l'analyse statistique,

produire l'explication la plus parcimonieuse possible des taux de participation électorale.

L'ouvrage débute par un chapitre méthodologique. L'hypothèse de départ des auteurs se veut simple: ce sont les motivations individuelles qui permettent le mieux d'expliquer la participation électorale. D'autres facteurs communs dans la littérature comme les ressources et le contexte peuvent jouer, mais ils sont de rang inférieur. Quatre motivations sont retenues: deux d'ordre général, l'intérêt pour la politique et le devoir de citoyen, et deux circonstancielles, l'intérêt pour l'élection en jeu (*care*) et la facilité à voter. De plus, les deux motivations générales sont présumées constantes durant la vie de l'électeur. Leur modèle complet de régression est composé de ces quatre variables, plus deux démographiques (âge et éducation), et chacune des élections comme effet fixe. Ce modèle est mis à l'épreuve sur un ensemble d'électeurs potentiels à 24 élections au Canada et en Europe, entre 2011 et 2015.

Les chapitres 2 à 6 analysent les facteurs un à un. Le second passe rapidement sur l'âge et l'éducation, pour en démontrer l'importance d'un point de vue quantitatif. Vient ensuite un chapitre par motivation. La motivation « intérêt » (chap. 3) est définie comme un intérêt général envers la politique sur une échelle de 0 à 10 (p. 34). Le devoir (chap. 4) est mesuré en demandant au sondé s'il se sentirait coupable de ne pas aller voter, sur une échelle de 1 à 4 (p. 48-49). Cette motivation diffère de l'intérêt par son aspect moral, elle en appelle à la conscience de l'agent. Le *care* (chap. 5) est plus précisément formulé comme un intérêt pour le résultat électoral en jeu, de 0 à 10. La facilité à voter (chap. 6) est elle aussi subjective. Au lieu d'une mesure objective des obstacles au vote, ils demandent aux sondés de noter de 1 à 4 leur propre aisance à voter.

À ce point, les résultats préliminaires par régressions partielles montrent que les quatre motivations sont significatives. On remarque une corrélation positive entre intérêt et devoir, et une négative entre devoir et *care*, car un agent qui vote par devoir ne devrait pas être influencé dans sa

décision par les enjeux électoraux (p. 59). Le facteur facilité est moins influent que les trois autres, mais les auteurs notent que la grande majorité des répondants (78 %) ayant répondu « facile » ou « très facile » (p. 67), la variable est délicate à interpréter.

Les chapitres 7 et 8 cherchent respectivement à évaluer la force de l'habitude et du contexte. Expliquer la participation électorale par un geste habituel est presque un lieu commun. Les auteurs insistent sur l'automatisme du vote habituel, autrement dit une insensibilité au contexte (p. 73). S'appuyant sur une revue exhaustive de la littérature quantitative, ils concluent que les effets de l'habitude *stricto sensu* sont difficiles à démontrer et que, de toute façon, si l'intérêt et le devoir sont conçus comme persistants, ceux-ci deviennent fonctionnellement équivalents tout en étant plus faciles à mesurer puisqu'ils résultent d'une autoévaluation subjective (p. 91). L'ensemble de données à la disposition des auteurs ne permettant pas l'analyse temporelle de long terme, ils recourent à l'âge comme substitut, suivant l'hypothèse que les personnes sont plus susceptibles en vieillissant de développer une habitude à voter. La relation est rejetée, mais si on lit les tableaux de régression, il y a bien une interaction significative négative entre l'âge et l'intérêt (l'effet de la variable intérêt diminue avec l'âge), même si les trois autres interactions sont non significatives (p. 82-83). L'étude du contexte (chap. 8) se fait par une analyse des variances dans un modèle mixte avec les élections comme effets fixes. Le constat est sans équivoque : 94 % de la variance provient des différences entre individus, et 6 % seulement des différences entre élections (p. 93). Une élection ou une autre ne change pratiquement rien.

Dans leur conclusion de l'ouvrage, les auteurs écrivent que ce sont les motivations qui expliquent le mieux la propension à voter et celles-ci présentent une « forte stabilité » (p. 103). La facilité est retenue même si son importance est moindre, mais ils avancent qu'il est de plus en plus facile de voter (p. 104), ce qui semble un peu simpliste comme observation étant donné les controverses en cours aux États-Unis depuis

plusieurs années. D'ailleurs, l'analyse aurait gagné en force si elle avait inclus des données américaines. À la toute fin, les auteurs proposent quelques implications politiques de leurs découvertes. Comme les motivations sont importantes, il faut attirer les électeurs en transformant les jours de scrutin en « festivités » (p. 108-109). Ce n'est pas sérieux ; cette section a manifestement été rédigée à la hâte.

Nous avons affaire ici à une analyse strictement quantitative de la participation électorale. Tout repose donc sur les données, les modèles et les hypothèses de départ. Les données s'avèrent d'emblée problématiques par leur temporalité limitée, soit de 2011 à 2015. Cela ne permet pas de différencier les époques. Pourtant, il y a une tendance lourde à la baisse des taux de participation : aux élections fédérales canadiennes, la moyenne des taux était de 74,8 % pour la période 1945 à 1988 et de 64,1 % de 1988 à 2021. Le portrait était essentiellement le même aux législatives françaises : 77,8 % de 1945 à 1986 contre 61,3 % de 1988 à 2017. Non seulement les auteurs n'ont pas les données pour expliquer cette baisse, mais ils ne semblent pas s'y intéresser non plus. Si les motivations sont persistantes, qu'est-ce qui a changé après les années 1980 ? Pour ce qui est des modèles, on aurait aimé plus de détails, notamment des remarques sur les coefficients de détermination souvent faibles, et des tests de type « critères d'information » sur les modèles où l'on ajoute progressivement des variables. Enfin, l'analyse aurait bénéficié de l'inclusion de quelques variables supplémentaires, ne serait-ce que pour démontrer statistiquement leur non-pertinence.

Bien que les auteurs aient cherché à produire le modèle le plus simple possible, on est en droit de se pencher sur la pertinence de certaines hypothèses de départ. La persistance des deux motivations générales est posée, mais elle n'a pas pu être testée dans le cadre d'une étude ponctuelle. Pouvoir distinguer l'intérêt général de l'intérêt spécifique à l'élection (*care*) dans un si court laps de temps n'est pas du tout évident ; d'ailleurs, l'ouvrage rappelle fréquemment leur corréla-

tion assez forte. Alors, si le devoir est un peu mal défini de l'aveu des auteurs (p. 48-49), si le devoir et le *care* sont reliés autant conceptuellement que statistiquement à l'intérêt général, et si ni la facilité (subjective) à voter, ni le contexte électoral ne pèsent lourd, il reste le constat suivant : les citoyens qui s'intéressent à la politique votent plus que ceux qui n'y sont pas intéressés.

Le lectorat recherché n'est pas clairement identifiable. Le spécialiste d'études électorales quantitatives n'y trouvera pas vraiment son compte et préférera lire les articles scientifiques des auteurs, là où il trouvera les détails méthodologiques essentiels qui auraient alourdi cet ouvrage. En revanche, le citoyen sans expérience des statistiques avancées pourra sauter les trois quarts de l'ouvrage sans rien perdre, mais parions qu'il sera déçu de la conclusion.

Learry Gagné

*École d'études politiques,
Université d'Ottawa
lgagn5@uottawa.ca*

Une histoire du changement climatique (XV^e-XX^e siècle), de Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, Paris, Seuil, 2020, 320 p.

Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher sont historiens de l'environnement, des sciences et des techniques et chargés de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Ils n'en sont pas à leur premier essai relativement à la question environnementale et au changement climatique. Fressoz a déjà publié *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique* (Seuil, 2012) et il est coauteur avec Christophe Bonneuil de *L'Événement Anthropocène* (Seuil 2013). Locher est l'auteur, entre autres, de *Le savant et la tempête : étudier l'atmosphère et prévoir le temps au XIX^e siècle* (PUR, 2008) et *La nature en communs : ressources, environnement et communautés (France et Empire français, XVII^e-XXI^e siècles)* (Seuil, 2020).

Dans le présent ouvrage, *Une histoire du changement climatique*, la question environnementale n'est pas pour les auteurs

qu'un simple avatar né, à la fin du XX^e siècle, du réchauffement climatique et de la préoccupation de la planète pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre à l'origine de ce même réchauffement. L'intérêt pour le changement climatique, au contraire, remonterait loin dans le temps et trouverait son origine au XV^e siècle, lors de la colonisation et de la conquête de l'Amérique. En présentant une chronique détaillée, riche en sources très diversifiées, Fressoz et Locher font ici la démonstration que les relations entre les sociétés occidentales, européennes en particulier, et le climat sont anciennes et qu'elles ont toujours été sous-tendues par des considérations politiques et sociales qui les nourrissaient. Pour autant, l'objectif des auteurs n'est pas tant de faire une présentation linéaire de ces interférences et de leur évolution, mais d'expliquer, à la suite d'une recherche par raisonnement circulaire et récursif, la préoccupation environnementale sous l'angle d'une croyance, invariablement partagée à travers les siècles, d'un changement avant tout anthropique et non spontané du climat.

Ainsi sont abordées de façon récurrente dans l'ouvrage, dans des contextes historiques et politiques différents, les questions immuables de la gestion des forêts, du déboisement, de l'assèchement, de la transformation des sols et du couvert végétal, entre autres, ainsi que l'influence de ces actions humaines sur le cycle de l'eau et le climat.

Dès le XV^e siècle, la question climatique est utilisée en tant que levier de pression au service des sociétés occidentales lors de leurs conquêtes coloniales. Les colons, appuyés par l'élite scientifique de l'époque, justifient alors leurs interventions sur les forêts et la mise en place de cultures intensives par le fait que l'action de l'homme sur la nature n'a pas que des vertus économiques mais également environnementales, en ce sens qu'elle adoucit le climat et rend les terres conquises fertiles et habitables. Puis la problématique environnementale prendra une tournure politique encore plus prononcée au XVIII^e siècle avec la Révolution française où le droit de propriété privée sur les forêts est contesté. En devenant un bien commun